Jeudi 23 juin 2022
www.sisteronjournal.com

Sisteron Journal & Val de Durance

Journal d'intérêt local culturel, sportif, commercial et d'annonces légales

ANNONCE LÉGALE SUR INTERNET

www.sisteronjournal.com/annonces-legales

ANNONCES LÉGALES *(ALPES DE HAUTE-PROVENCE)*
ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2021-349-004
Article 2 : Les annonces judiciaires et légales exigées par les lois pour la validité ou la publicité des procédures ou des contrats pourront être insérées dans les services de publication en ligne, pendant l'année 2022, dans le **SISTERON JOURNAL.**
Publications à l'adresse : www.sisteronjournal.com/annonces-legales

SISTERON JOURNAL
123, chemin de la Haute Chaumiane
04200 SISTERON

Tél. : 06 62 26 24 38
Mail : contact@sisteronjournal.com

Date de réception de l'annonce : 23/06/2022 à 09h18

Date de publication de l'annonce sur internet : 23 juin 2022 à 11h15

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :
Désignation : Mairie de Sisteron 4, Place de la République 04200 SISTERON
Téléphone : 04.92.61.00.37
Profil d'acheteur :
https://sisteron.e-marchespublics.com/
L'avis concerne un marché.
Objet du marché : Aménagement de l'emplacement réservé ER3/36 quartier du Gand
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non
Forme du marché : Marché ordinaire
Type de marché de travaux : Exécution
Lieu principal d'exécution : Avenue du Lac 04200 SISTERON

CPV global à la consultation
CPV principal : 45222000-9
Les prestations sont traitées à prix unitaires.
Dévolution en marché unique.
L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.
Une retenue de garantie est prévue.
Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.
Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature
Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 formulaires à jour sur le site
http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat/
ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :
https://dume.chorus-pro.gouv.fr/

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables
Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont : Capacité économique et financière (Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans). Capacité technique et professionnelle (Mention des références travaux sur une période de 3 ans). Certificats de qualifications professionnelles, et tout moyen de preuve équivalent, correspondant à : Certificats de capacité établis par des maîtres d'ouvrage pour des prestations similaires.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution
Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :
1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.
En ce qui concerne la note prix, le mode de calcul sera le suivant :
Note candidat = (offre moins disante / offre du candidat) x 50
2. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.
a) Les moyens humains et techniques mis à disposition du chantier.
L'organisation générale du chantier avec organigramme définissant le rôle sommaire de chacun. (15 points)
b) Le programme prévisionnel détaillé des travaux précisant les procédés et moyens d'exécution envisagés. Le descriptif des principales tâches d'exécution (préparation, accès au chantier, réalisation des travaux concernant le lot concerné …), le planning détaillé et la répartition éventuelle des tâches dans le groupement. La provenance des matériaux et matériel (fiches produits pour le lot concerné). (30 points)
c) Le SOGED (Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets) expliquant les dispositions d'organisation prévues par l'Entrepreneur pour assurer le bon déroulement, le suivi et la traçabilité de l'évacuation des déchets en conformité avec l'Article L 541-2 du Code de l'Environnement. (5 points)
Une attention particulière devra être portée à ce document qui constitue une pièce importante pour le jugement des offres.
L'absence de ce mémoire rendra l'offre irrecevable.

Renseignements d'ordre administratif
Numéro de référence du marché : Emplacement réservé ER 3/36
La présente consultation est une consultation initiale.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/06/2022
Date limite de réception des offres : 21/07/2022 à 17:00
Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE
Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.
Modalités essentielles de financement et de paiement :
Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.
Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un marché périodique.
Informations sur les options : murets de clôture , bordure + caniveaux CS1
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois : en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; en qualité de membre de plusieurs groupements.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de MARSEILLE

Conditions de remise des candidatures
La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : http://sisteron.e-marchespublics.com/
Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.
La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat
Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement. En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dument habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation, transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.
L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations
Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements
complémentaires peuvent être obtenus :
pour les renseignements d'ordre administratif et technique :
Adresse Internet : http://sisteron.e-marchespublics.com/
Adresse de retrait des dossiers :
MAIRIE DE SISTERON
Adresse : 4 PLACE DE LA REPUBLIQUE 04200 SISTERON
Horaires d'ouvertures : 9h-12h / 14h-17h